

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 69 - 69 /PR-MJL

du 19 Février 1969

portant nomination de Madame POGNON Elisabeth
en qualité de Conseiller par intérim à la Cour
d'Appel.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 17 Juillet 1968 approuvée par le référendum du 28 Juillet 1968;

VU le Décret n°230/PR du 31 Juillet 1968, portant formation du Gouvernement

VU le Décret n°234/PR-SGG du 16 Août 1968, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement;

VU la Loi n°65-5 du 20 Avril 1965, portant statut de la Magistrature Dahoméenne complétée par ordonnances n°s 6/PR-MJL et 39/PR-MJL des 25 Janvier et 31 Août 1966;

VU la Loi n° 65-3 du 20 Avril 1965 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature;

VU le Décret n° 95 /PR-MJL du 11 Novembre 1965, portant intégration de Madame POGNON née EKUE Elisabeth dans le Corps de la Magistrature Dahoméenne et la nommant Conseiller par intérim à la Cour d'Appel de Cotonou;

VU le Décret n°457/PR-MJL du 26 Novembre 1966 portant nomination de Madame POGNON Elisabeth, en qualité de Juge au Tribunal de Première Instance de Cotonou;

SUR proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation;

Après avis du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa séance du 11/2/69

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er. - Madame POGNON née Elisabeth EKUE, Magistrat du 3° Grade, 4ème échelon précédemment Juge au Tribunal de Première Instance de Cotonou, est nommée Conseiller par intérim à la Cour d'Appel.

ARTICLE 2. - Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation est chargé de l'exécution du présent Décret qui prend effet à compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

Par le Président de la République

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice et de la Législation,

Issaka DANGOU -

Fait à COTONOU, le 19 Février 1969

Emile-Derlin ZINSOU -

P. le Ministre de l'Economie et des
Finances absent,
Le Ministre des Travaux Publics, Transports,
Postes et Télécommunications, chargé de
l'intérim,

Emile-Louis PARAYSO

AMPLIATIONS :

PR 4 - SGG 4 - MJL 4 - CA 4 - CS 6 -
Ministères 9 - CES 5 - IAA 1 - DN 1 -